

**Certificats d'Etudes Supérieures (CES)
Modalités d'inscription pour les candidats titulaires
d'un diplôme hors Union Européenne 2020/2021**

DEMANDE D'AUTORISATION D'INSCRIPTION

Les candidats titulaires d'un diplôme délivré par une Université hors Union Européenne, doivent obtenir l'autorisation de la Présidente de l'Université pour pouvoir s'inscrire en CES.

A cette fin, ils doivent adresser au Bureau de la Formation Continue du 25 juillet au 30 septembre 2020 inclus un dossier de demande d'autorisation d'inscription comportant les pièces suivantes :

1/ Une **lettre de motivation** faisant apparaître **obligatoirement** l'adresse mail du candidat et l'intitulé de la formation souhaitée, adressée à « Madame la Présidente de l'Université de Paris ».

2/ Une photocopie **du DALF au niveau C1 ou du TCF au niveau C1** (sous réserve qu'il soit en cours de validité) Attention : Les candidats ayant validé l'intégralité de leur diplôme de docteur en chirurgie dentaire dans un pays dont la langue officielle est le français sont dispensés de la présentation du DALF ou du TCF.

3/ Une photocopie du **diplôme authentifié par la faculté d'origine et une traduction certifiée conforme** par un traducteur assermenté si ce diplôme n'est pas en langue française.

4/ Une photocopie **du rapport détaillé nominatif des études suivies** (relevé de notes) **authentifié par l'université où le diplôme a été obtenu** et une **traduction certifiée conforme** par un traducteur assermenté si ce rapport original n'est pas en langue française.

5/ Une photocopie d'une **pièce d'identité et d'une traduction certifiée conforme** par un traducteur assermenté ou **photocopie du passeport**.

6/ Une photo d'identité

7/ La fiche de préinscription CES 2020/2021 téléchargeable sur <https://odf.u-paris.fr/>

Après étude du dossier de demande d'autorisation d'inscription, la Présidente de l'Université émettra un avis (favorable/défavorable). Cet avis sera transmis par mail au candidat.

Si le candidat obtient l'accord de la Présidente de l'Université pour s'inscrire, il devra suivre la procédure d'inscription classique disponible sur le site internet <https://u-paris.fr/linscription-administrative/>

**UNIVERSITE DE PARIS
UFR Odontologie-Montrouge
Bureau de la Formation Continue
1, rue Maurice Arnoux - 92120 Montrouge
fc@odontologie.parisdescartes.fr**